# COMMUNIQUE - 17 MAI 2016 MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS » RELATIF A DAVIDE CAMPARI MILANO S.P.A.

## OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS



# SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

PRÉSENTÉE PAR :



INITIÉE PAR

DAVIDE CAMPARI MILANO S.P.A.



CONSEILLÉE PAR





PRIX DE L'OFFRE: 8 050 EUROS PAR ACTION (SOLDE DU COUPON 2015 ATTACHE)

COMPLEMENT DE PRIX EVENTUEL: LES ACTIONNAIRES QUI AURONT APPORTE LEURS ACTIONS A L'OFFRE SE VERRONT REMETTRE
UN DROIT A COMPLEMENT DE PRIX PAR ACTION APPORTEE DANS LES CONDITIONS DECRITES AU PARAGRAPHE 2.2 DE LA NOTE
D'INFORMATION

DUREE DE L'OFFRE: 25 JOURS DE NEGOCIATION

Le présent communiqué, établi par la société Davide Campari Milano S.p.A., est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 l du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »).

Conformément à l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité du 13 mai 2016 sur l'offre publique d'achat initiée par Davide Campari

Milano S.p.A. sur les actions de la Société des Produits Marnier Lapostolle non détenues par elle (l'« **Offre** »), apposé le visa n°16-173 en date du 13 mai 2016 sur la note d'information établie par Davide Campari Milano S.p.A.

### **Avis important**

En application de l'article L. 433-4 III du code monétaire et financier et des articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, dans le cas où les actionnaires minoritaires de la Société des Produits Marnier Lapostolle ne représenteraient pas, à l'issue de l'offre publique d'achat, plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société des Produits Marnier Lapostolle, Davide Campari Milano S.p.A. a l'intention de mettre en œuvre, dès la clôture de cette offre publique d'achat ou dans un délai de trois mois à l'issue de sa clôture, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions de la Société des Produits Marnier Lapostolle non apportées à l'offre publique d'achat en contrepartie d'une indemnité égale au prix de l'offre publique d'achat (Solde du Coupon 2015 attaché) assortie du Complément de Prix versé selon les conditions et modalités prévues au paragraphe 2.2 de la note d'information.

# Mise à disposition des documents

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Davide Campari Milano S.p.A. ont été déposées auprès de l'AMF le 13 mai 2016 et mises à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 231-28 I du règlement général de l'AMF.

La note d'information et les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Davide Campari Milano S.p.A. sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (<a href="www.amf-france.org">www.amf-france.org</a>), de Davide Campari Milano S.p.A. (<a href="www.camparigroup.com">www.camparigroup.com</a>) et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

- Davide Campari Milano S.p.A. via Franco Sacchetti 20, 20099 Sesto San Giovanni, Milan, Italie; et
- Bank of America Merrill Lynch International Limited, succursale en France, 112 avenue Kléber, 75773 Paris Cedex 16.

Préalablement à l'ouverture de l'offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Contacts:

**Relations investisseurs** 

Chiara Garavini Tel. +39 02 6225 330 Email : chiara.garavini@campari.com

**Corporate Communications** 

Enrico Bocedi Tel.: +39 02 6225 680 Email: enrico.bocedi@campari.com

http://www.camparigroup.com/en/investor

http://www.camparigroup.com/en

http://www.youtube.com/campariofficial

https://twitter.com/gruppocampari

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une règlementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Davide Campari Milano S.p.A. décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.